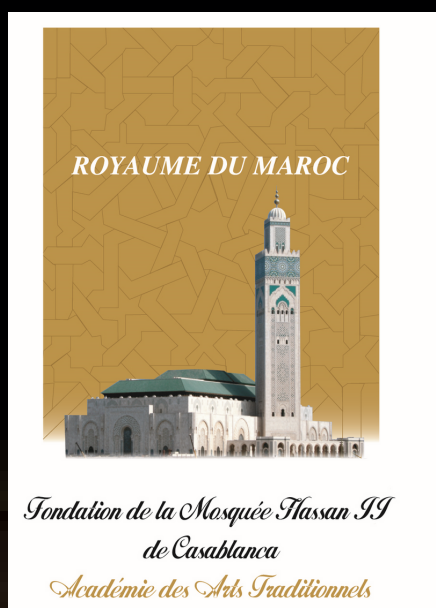




CONCOURS D'ACCÈS

CYCLE DE FORMATION CONTINUE
EN RESTAURATION DU PATRIMOINE

2024-2025



ÉPREUVES ÉCRITES ET PRATIQUES

19 AVRIL 2024 : ÉPREUVES DES THÉORIES
MÉTIERS, FRANÇAIS ET DESSIN.

20 AVRIL 2024 : ÉPREUVES D'HABILITÉ MANUELLE
ET DE RECONNAISSANCE DE COULEURS

ÉPREUVE ORALE:

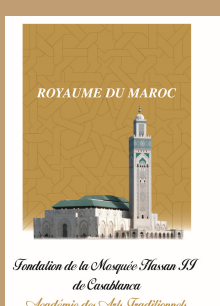
24 AVRIL 2024

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE
CANDIDATURE

12 AVRIL 2024

Pour plus d'informations consulter le site :

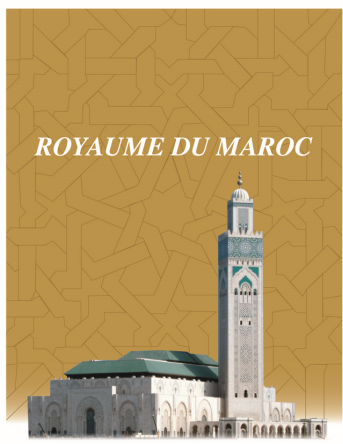
www.aat.ac.ma



Académie des Arts Traditionnels, Mosquée Hassan II de Casablanca, Rue TIZNIT

Tél : 0522260089 / 0522470071 - Fax : 0522490168

Site Web: www.aat.ac.ma - E-Mail: aat.fmh2@gmail.com



Fondation de la Mosquée Hassan II
de Casablanca
Académie des Arts Traditionnels

CONCOURS D'ACCÈS

CYCLE DE FORMATION CONTINUE EN RESTAURATION DU PATRIMOINE
2024-2025

L'Académie des Arts traditionnels organise **le 19 et le 20 Avril 2024**, un concours d'accès au cycle de formation continue en restauration du patrimoine. Deux spécialités sont proposées :
Restauration du plâtre et Restauration du bois.

La formation est gratuite et s'étale sur 18 mois. Tous les candidats admis auront une bourse d'études.

CONDITIONS DU CONCOURS:

Ce concours est ouvert aux lauréats de l'Académie des Arts Traditionnels d'une des trois spécialités suivantes : Plâtre, Bois peint, Bois sculpté.

EPREUVES DU CONCOURS:

Les candidats sélectionnés seront convoqués aux **épreuves écrites et pratiques suivantes** :

Théorie métier, français et dessin.

Epreuves d'habileté manuelle et de reconnaissance de couleurs;

Les candidats retenus à l'issue de ces épreuves seront appelés à passer **une épreuve orale.**

DOSSIERS DE CANDIDATURE:

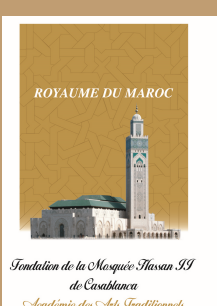
Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Copie de la carte d'identité nationale ;
- Lettre de motivation en français
- Photo d'identité récentes.
- Cv actualisé

Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'Académie, **au plus tard le 12 Avril 2024**

ANNONCE DES RESULTATS:

La liste des candidats autorisés à passer les épreuves écrites, pratiques et orale ainsi que les listes des candidats admis et les listes d'attente seront affichées à l'académie et seront consultables sur le site web de l'Académie www.aat.ac.ma. Cet affichage tient lieu de convocation. Les candidats sont tenus de consulter régulièrement le site de l'Académie des Arts Traditionnels pour plus d'informations sur le concours (dates d'affichages, documents exigés le jour du concours, fournitures, ...)



Académie des Arts Traditionnels, Mosquée Hassan II de Casablanca, Rue TIZNIT

Tél : 0522260089 / 0522470071 - Fax : 0522490168

Site Web: www.aat.ac.ma- E-Mail: aat.fmh2@gmail.com